



Cho Tiper : Europlasma reçoit une avance de 12 millions d'euros

Partenariat Concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, Europlasma annonce que son projet CHO Tiper, désormais approuvé par la Préfecture des Deux-Sèvres, a été retenu par l'Ademe dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir...

Il aura fallu attendre, mais l'avenir du projet Cho Tiper est en bonne voie : la Préfecture des Deux-Sèvres donne son feu vert . A l'issue du processus administratif démarré en septembre 2014, Le Préfet des Deux-Sèvres a en effet confirmé sa décision d'autoriser l'exploitation de la centrale CHO Tiper (une centrale de production d'électricité renouvelable dont la puissance atteindra plus de 10MWe, soit l'équivalent des besoins en électricité de 45 000 habitants) à Thouars. L'arrêté préfectoral est attendu prochainement.

La technologie développée par Europlasma, basée sur la gazéification avancée des déchets et de la biomasse, permettra d'éviter localement l'émission de 30 000 t/an de CO2, ainsi que l'enfouissement de 45 000 t/an de déchets. Dans ce contexte, l'Ademe soutient le projet et contribue significativement à son financement.

Cette décision fait suite à l'évaluation technico-économique approfondie du dossier, entamée en début d'année, qui s'est en particulier appuyée sur l'analyse des progrès opérationnels de la centrale CHO Morcenx, et sur l'étude détaillée de la conception optimisée du futur démonstrateur industriel CHO Tiper. Le soutien de l'Agence prendra la forme d'une avance de 12M€, remboursable en 6 annuités après la mise en service, à un taux d'actualisation de 0,99%. La convention de financement est en cours d'élaboration, ce qui réjouit Jean-Eric Petit, Directeur Général d'Europlasma qui confirme ô combien les équipes sont fières « de cet appui très significatif de l'Etat, dans la mesure où il constitue une reconnaissance concrète de la pertinence et du potentiel de notre technologie, ce qui ancre Europlasma comme acteur-clé de l'économie circulaire. Ce soutien devrait sensiblement faciliter notre déploiement en France et à l'international», tandis que Marine Glon, responsable du programme économie circulaire à la direction des Investissement d'Avenir de l'Ademe confirme que le « démonstrateur industriel CHO Tiper répond étroitement aux enjeux de l'économie circulaire et de la transition énergétique. L'accompagnement d'acteurs industriels comme Europlasma par le programme des Investissements d'Avenir doit permettre à l'industrie française de jouer un rôle essentiel pour apporter des solutions scientifiques et technologiques innovantes à ces enjeux, tout en réduisant l'empreinte environnementale.»